

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE DE NIVEAU 2**Durée**

28 heures

**Lieu**

Intra / Inter

**Groupe**12 personnes
maximum**Tarif**

Nous contacter

■ Prérequis

PSE 1 – Premiers Secours en Équipe de niveau 1

Avoir 16 ans minimum

Autorisation parentale pour les mineurs

■ Public concerné

Toutes personnes désirant avoir une activité professionnelle d'équippers secouristes, sapeurs -pompiers, Nageur Sauveteur, Secouristes d'association de Sécurité Civile....

■ Objectifs de la formation

Acquérir les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

■ Compétences visées

- Prendre en charge une présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie, une atteinte circonstancielle, une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
- Assurer au sein d'une équipe l'immobilisation totale ou partielle d'un traumatisme du squelette, le relevage ou le brancardage d'une victime en vue de son transport.
- Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.
- Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres.
- Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés.
- Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

■ Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs
- Démonstrations.
- Mise en situation simulée.

■ Moyens pédagogiques

- Mannequins adulte, enfant, nourrisson
- Défibrillateur Automatisé Externe de formation
- Matériels pour simulations d'outils et de blessures.
- Lots de premiers secours.
- Ambulance.

■ Organisation de la formation / programme

- Formation de 28 heures en présentiel.
- Protections de situation particulières
- Atteintes particulières (piques, morsures...)
- Traumatismes
- Atteintes circonstancielles (explosion, hypothermie, chaleur...) - Relevage / brancardage
- Affections spécifiques (AVC...)
- Les souffrances psychiques
- Situations à nombreuses victimes.

■ Modalités d'évaluation

- Avoir suivi l'ensemble de la formation
- Satisfaire aux modalités certificatives (mises en situation) du référentiel Interne de la Fédération CROIX BLANCHE

■ Sanction

Certificat de compétence d'équipier secouriste.

■ Maintien et actualisation des compétences

6h annuelle OBLIGATOIRE.

- Maintien des connaissances techniques ;
- Actualisation et le perfectionnement des connaissances
- Acquisition de nouvelles techniques et procédures

■ Formation accessible aux personnes handicapées

La formation est accessible aux personnes handicapées.

Pour une prise en compte optimale, veuillez nous contacter afin d'étudier les possibilités

■ Qualification des formateurs

- Formateurs aux Premiers Secours (ou équivalent) à jour d'obligation de formation continue.

■ Contact de la formation



“SERVIR”

contact@croixblanche92.org

www.croixblanche92.org

Monsieur Stoltz Mathieu : 06.24.55.54.87

- Programme conforme à l'arrêté du 23 Août 2018.